



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

23.037 - Lutte contre le gaspillage alimentaire

Intervention de Mathias Gautschi au nom du groupe socialiste

Pour mémoire, les buts du postulat étaient :

1. la sensibilisation,
2. imposer une récupération alimentaire aux entreprises,
3. forcer celles-ci à collaborer avec des associations qui récupèrent.

En tant que dépositaires du postulat, nous sommes convaincus que, comme le dit le rapport, la limitation-même du gaspillage alimentaire est beaucoup plus importante et efficace que la valorisation des déchets de celui-ci.

En Suisse

De manière attendue, le Conseil fédéral attendra plutôt que les acteurs du marché se mettent d'accord même si un plan anti-gaspillage a été promulgué en 2022. Au niveau juridique, c'est une attitude peu incisive de notre point de vue.

Malgré tout, un des effets notables est que les magasins de grande distribution disposent régulièrement à l'entrée ou en évidence les marchandises bientôt passées de date.

En général, le bilan est relativement positif, mais « peut faire mieux » en terme de volonté de traiter un objectif du développement durable selon l'ONU. **2030 c'est demain !**

Dans le canton de Neuchâtel

Pour des raisons de santé publique, et à cause de la liberté de commercer... on ne pourrait pas obliger les magasins à collaborer avec les associations de redistribution. L'analyse juridique est discutable, mais acceptée en l'état.

La sensibilisation est prise au sérieux par le Conseil d'État qui propose de louables efforts ; mais la collaboration avec [COSEDEC.CH](https://www.cosedec.ch), une entité qui propose des actions, des animations et des visites dans les écoles, et dont VADEC est membre, n'est pas mentionnée !

Au sujet du point central : interdire le gaspillage et valoriser les déchets. L'état des lieux est satisfaisant, mais des efforts sont à poursuivre dans l'application du cadre de la Confédération (aide aux projets-pilote, plan d'action 2022) et le suivi des mesures prises par les commerces et les producteur·ices.

Subventionnement : Les associations et entités sont aidées par le canton. Le sont-elles suffisamment pour réaliser leur action ?

Le projet de loi 23.145 est pendant, et permettra d'ajouter un cadre légal cantonal.

Malgré ces remarques, le groupe socialiste suivra la proposition de classement du postulat puisque des mesures ont été prises, dans l'attente du traitement la proposition de loi.

Pour le groupe socialiste,
Mathias Gautschi